



## Mairie de Sausses

### Compte Rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal

Du mardi 10 Janvier 2012

**Date de la convocation** : 4 janvier 2012

**Présent :** Michel Bichon, Paulette Di Popolo, Laurent Michel, Christian Blua, Eliane Herinx, Franck Dagonneau, Christelle Viarengo, Daniel Paravicini, Alain Robini

**Absent :**

Ouverture du conseil à 19h30 - A été nommée secrétaire de séance : Christelle Viarengo

**Points traités :**

#### **Délibération Tarifs Communaux 2012 :**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité d'augmenter les tarifs communaux liés aux évolutions des différents indices de références.

Les tarifs 2012 sont les suivants :

- Eau : 120,00 € HT
- Assainissement : 105,00 € TTC (pas de TVA)
- Concession cimetière 3 places : 415,00 € TTC (pas de TVA)
- Concession cimetière 6 places : 800,00 € TTC (pas de TVA)
  - Tarif réparti 50 % CCAS & 50 % M14
- Branchement Réseau d'assainissement : 380,00 € TTC (pas de TVA)

Le conseil Municipal a voté à l'unanimité la délibération N° **2012/001**

#### **Délibération Taxes 2012 :**

Monsieur le Maire propose au conseil Municipal que les taux des taxes directes locales pour 2012 soient réévalués aux taux suivants :

- Taxe d'habitation : 12,76 %
- Taxe sur foncier bâti : 30,24 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 67,67 %

Le conseil Municipal a voté à l'unanimité la délibération N° **2012/002**

#### **Délibération Achat Foncier :**

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal qu'il est d'utilité publique d'acquérir les terrains ci-après pour un montant de 60 000 € :

- Les Bellons section A parcelle n°53
- Haut Chabanal section B parcelles n°105 109 115 131 132 136 137 138 150
- Le Puy et le Bas Chabanal section B parcelle n° 64
- Pas de Garnier section B parcelles n° 59 62 64
- Le Village section D parcelles n° 137 168
- Le château section A parcelles n° 489 491 493 495

Le conseil Municipal a voté à l'unanimité la délibération N° **2012/003**

**☞ Délibération Loyer « La Gazelle Daluisienne » 2012 :**

Monsieur le Maire propose au conseil Municipal que le loyer des terrains appartenant à la commune et loués à « La Gazelle Daluisienne » soit réévalué pour 2012.

Le loyer annuel pour 2012 pour la location de ces terrains à « La Gazelle Daluisienne » sera de : 210, 00 € TTC (pas de TVA)

Le conseil Municipal a voté à l'unanimité la délibération N° **2012/004**

**☞ Délibération Loyer Caves 2012 :**

Monsieur le Maire propose au conseil Municipal que le loyer des caves appartenant à la commune et louées à l'Entreprise de maçonnerie Dagonneau » soit réévalué pour 2012.

Le loyer annuel pour 2012 pour la location de ces caves à « L'Entreprise Dagonneau » sera de : **165,00 € TTC** (pas de TVA)

Le conseil Municipal a voté à l'unanimité la délibération N° **2012/005**

**☞ Délibération Remonteur d'Horloge :**

Monsieur le Maire propose au conseil Municipal que l'indemnité du Remonteur d'Horloge soit réévaluée pour 2012.

L'Indemnité du Remonteur d'Horloge pour 2012 sera de **250,00 € TTC** (pas de TVA) et sera versée le 30 Octobre 2012.

Le conseil Municipal a voté à l'unanimité la délibération N° **2012/006**

**☞ Délibération Tarifs SPANC 2012 :**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération N° 36 du 15 juillet 2010, votée à l'unanimité par le conseil municipal, la commune de Sausses a créé un service public d'assainissement non collectif (SPANC).

M. Le Maire propose de ne pas modifier les tarifs actuels et de les appliquer pour l'année 2012 :

- Contrôle de conception du projet : 147,00 € HT
- Contrôle d'exécution des travaux : 170,00 € HT
- Etat des lieux (1er contrôle) 117,00 € HT
- Contrôle de fonctionnement et entretien (tous les 3 ans) : 117,00 € HT
- Interventions Exceptionnelles : 117,00 € HT

Ces tarifs sont soumis à TVA et seront réévalués chaque année au 1er janvier.

Le conseil Municipal a voté à l'unanimité la délibération N° **2012/007**

**☞ Résultats Budgétaires Provisoires 2011 :**

Les résultats Budgétaires Provisoires 2011 laissent entrevoir un résultat excédentaire. Voici les chiffres au 31 12 2011 :

<b>Recettes (Point au 30/12/2011)</b>		
<b>Code</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
1	Taxes	34 821 €
2	Loyers	21 521 €
3	Dotations	60 344 €
4	Subventions	132 982 €
5	Redevances M40	27 981 €
6	SPANC	- €
7	FCTVA	23 239 €
8	Autres	5 725 €
<b>Total Recettes 2011</b>		<b>306 615 €</b>

<b>Dépenses (point au 30/12/2011)</b>		
<b>Code</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
1	Charges Personnel	57 684 €
2	Gestion Administrative	5 873 €
3	Assurances & Abonnements	1 972 €
4	Téléphone, Wifi, Informatique, Matériel Bureautique	5 474 €
5	Entretien Divers	10 252 €
6	Réceptions & Cérémonies	1 120 €
7	Gestion Eau & assainissement	15 651 €
8	Gestion des bâtiments / EDF	6 699 €
9	Frais Ecoles / transport Scolaire	13 087 €
10	Autres Frais Divers	- €
11	Gestion des Projets	128 756 €
12	Subventions versées	2 400 €
13	Taxes Impôts divers	11 001 €
<b>Total Recettes 2011</b>		<b>259 969 €</b>

Les résultats définitifs seront disponibles mi-février 2012.

#### **☞ Point Dossier La Guérite :**

Actuellement La Guérite est fermée. La Gérante a cessé son activité. Le dossier est en cours de règlement contentieux.

Le conseil municipal travaille sur la recherche de solution concernant la gestion de La Guérite.

Une décision sera proposée au prochain conseil municipal de Février 2012.

#### **☞ Validation des Projets inscrits au budget 2012 :**

Il a été décidé d'inscrire les projets suivants au budget primitif 2012 :

Budget M40 (Eau & Assainissement) :

- Mise en place des compteurs d'eau individuels
- Construction d'un nouveau bassin d'eau potable en remplacement de celui de Sparessac

Budget M14 (Budget Général) :

- Création d'un parking quartier St Pons
- Aménagement phase II entrée du village
- Acquisition terrains

Reste en cours de réalisation le cadastrage des voies communales et la réalisation de la carte communale. Ces deux projets sont en cours de réalisation.

#### **☞ Présentation Proposition Budget Primitif 2012 :**

Les chiffres définitifs 2011 n'étant pas encore disponible, la projection du budget 2012 n'a pu être finalisée.

Le Budget Primitif 2012 sera présenté au prochain Conseil Municipal du mois de février.

### **☞ Questions diverses :**

- Cette année il a été décidé de ne pas organiser de cérémonie de vœux à la population
- Nous attendons toujours le compte rendu de la visite du RTM de début décembre 2011.
- Alain Robini étant absent de la commune 3 semaines en février, c'est Michel Bichon qui gèrera les éventuels besoins de déneigement sur la commune.
- Nous n'avons constaté aucune amélioration concernant la réception TNT. Les administrés sont très mécontents de la qualité de réception depuis le passage à la TNT.
- Il a été installé un caisson hors gel pour l'arrivée d'eau à la station d'épuration.
- Un point doit être fait avec VEOLIA afin de revoir le mode de fonctionnement concernant l'entretien de la STEP.
- Il a été demandé d'étudier une deuxième option pour le projet d'aménagement de l'entrée du village afin de mettre le local poubelle et les bornes de l'autre côté de la zone prévue. Une étude de faisabilité et cout va être réalisée.
- Deux inscriptions sur les listes électorales ont eu lieu lors de la permanence du 31 Décembre 2011.
- Après validation des dernières inscriptions sur les listes électorales le nombre d'inscrits est de 119, soit stable par rapport à 2010 (10 radiés et 10 nouveaux inscrits et une inscription refusée)
- La salle communale « Le magasin » a été mis gracieusement à disposition des administrés ou associations Saussoises 14 fois en 2011.
- Il a été demandé si un composteur collectif pouvait être mis en place dans le cadre du transfert de la zone « ordures ménagères ». Une étude va être réalisée pour valider cette possibilité.
- Une étude est en cours pour changer les poubelles du village et mettre en place des cendriers aux endroits stratégiques.
- Un devis concernant l'entretien des bâtiments communaux (Appartements de l'école et mairie) a été demandé. Il sera décidé dans le cadre du budget 2012 si ces travaux seront réalisés.

### **- Questions du public :**

**Question :** Y aura-t-il un article sur le budget dans le Petit Journal Saussois ?

- a. Oui cela est prévu

Fin de la séance : 21h15

**Le prochain conseil municipal a été fixé au mardi 7 février 2012 à 19h30**

**Le Maire  
Daniel Paravicini**

